



Qui sommes-nous?

CHEOPS Nouvelle Aquitaine est le représentant régional des associations gestionnaires Cap emploi.

Les Cap emploi sont experts dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des **Personnes en Situation de Handicap (PSH)** qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé au service de l'emploi inclusif.

Les Cap emploi accompagnent également les **employeurs** dans leurs problématiques de recrutement, de maintien dans et en emploi, et de prévention des risques.

Quelles sont nos missions?

• Représentation régionale

CHEOPS Nouvelle-Aquitaine participe aux comités de pilotage ou aux groupes d'action des différents partenaires régionaux (CREFOP, SPER, PRITH, SPRO, DREETS, Conseil régional, autres associations exerçant dans le handicap, etc.).

Coordination et animation

CHEOPS Nouvelle Aquitaine assure un maillage de transmissions d'informations aux niveaux national et inter-régional, optimise les partages de bonnes pratiques, d'expériences et encourage à la mutualisation des outils et fonctions supports entre Cap emploi.

La Nouvelle Aquitaine en chiffres

21 232

Personnes accompagnées en fonction de leurs attentes et de leur vulnérabilité

13 691

Employeurs guidés en fonction de leurs besoins

Bureau régional CHEOPS Nouvelle Aquitaine parmi tout un réseau national

Cap emploi adhérents répartis sur les 12 départements

220

Salariés Cap emploi au service des personnes et des employeurs de la région

Chiffres CHEOPS Nouvelle Aquitaine 2020

Le mot de la Présidente



CHEOPS Nouvelle Aquitaine fédère les 10 associations gestionnaires des 11 Cap emploi qui couvrent les 12 départements de son territoire à l'exception du Béarn.

L'expertise des Cap emploi se déploie dans le cadre de la mission de service public de l'emploi qui leur est confiée sur le champ de l'accompagnement vers et dans l'emploi, de la sécurisation des parcours professionnels prenant en compte à toutes les étapes la compensation du handicap au travail.

Cap emploi

Les Cap emploi, créés en 2000, sont aujourd'hui des Organismes de Placement Spécialisés (OPS) qui délivrent une **mission de Service Public** au bénéfice des Personnes en Situation de Handicap (PSH) et des employeurs.

Ils interviennent dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle et d'accompagnement spécifique pour les travailleurs reconnus handicapés (ou en cours de l'être), mis en œuvre par l'État, le Service Public de l'Emploi (SPE), l'AGEFIPH et le FIPHFP.





Pour les personnes BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)



Pour tous les employeurs privés ou publics

Une mission de service public

Cap emploi est **membre du Service Public de l'Emploi (SPE)**, au même titre que Pôle emploi et les Missions Locales.

Cap emploi est membre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) et du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE).

Cap emploi est **opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)**, pour les demandeurs d'emploi comme pour les salariés ou les travailleurs non salariés.

Cap emploi est prescripteur des aides et mesures de droit commun et spécifiques.

Cheops NOUVELLE AQUITAINE CAP Le réseau EMPLO TOURNE ADMINISTRATION TOURNE ADMINISTRATIO

En 2022
Pôle emploi devient
Lieu Unique
d'Accompagnement
(LUA)



Tous les demandeurs d'emploi en situation de handicap sont maintenant accompagnés au sein des agences Pôle emploi, que leur conseiller référent soit un conseiller Pôle emploi ou un conseiller Cap emploi.

L'ensemble des expertises des deux réseaux y travaillent en synergie pour apporter une réponse inclusive aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs : conseillers en accompagnement, conseillers des entreprises, psychologues du travail, conseillers en gestion des droits, etc.

Le pilotage du réseau des Cap emploi

Il est assuré par l'État, les financeurs* et CHEOPS.









Cheops NOUVELLE AQUITAINE CAP Le réseau EMPLOI

Les missions d'accompagnement

Accompanien prenarien prena

emploi

 Accompagner les personnes à la reconversion en prenant en compte leurs attentes, leur vulnérabilité et les contraintes de travail

- Soutenir la recherche d'emploi puis l'intégration professionnelle
- Guider les employeurs dans le recrutement et l'intégration des personnes

Conseiller et accompagner salariés et employeurs face à une problématique

- d'évolution professionnelle
- de transition professionnelle
- de maintien dans l'emploi

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- Accompagner personnes et employeurs à la prise de poste
- Identifier les difficultés rencontrées et proposer des solutions adaptées
- Aider à la pérennisation
- Sensibiliser les collaborateurs

Les engagements Cap emploi

Sécuriser les parcours professionnels pour faciliter l'accès à l'emploi et prévenir des ruptures par la compensation du handicap, en fonction des vulnérabilités de chacun.

Proposer un accompagnement global auprès des employeurs sur la question de l'emploi et du handicap.

Gérer les transitions professionnelles et garantir le maintien dans l'emploi des personnes.

Apporter une meilleure lisibilité des services rendus aux personnes et aux employeurs en complémentarité avec les autres acteurs de droit commun et spécifiques.

7715

Contrats de travail réalisés 2181

Maintiens dans l'emploi 1493

Conseils en Evolution Professionnelle (CEP) salariés actifs occupés 394

Contrats d'alternance

2959

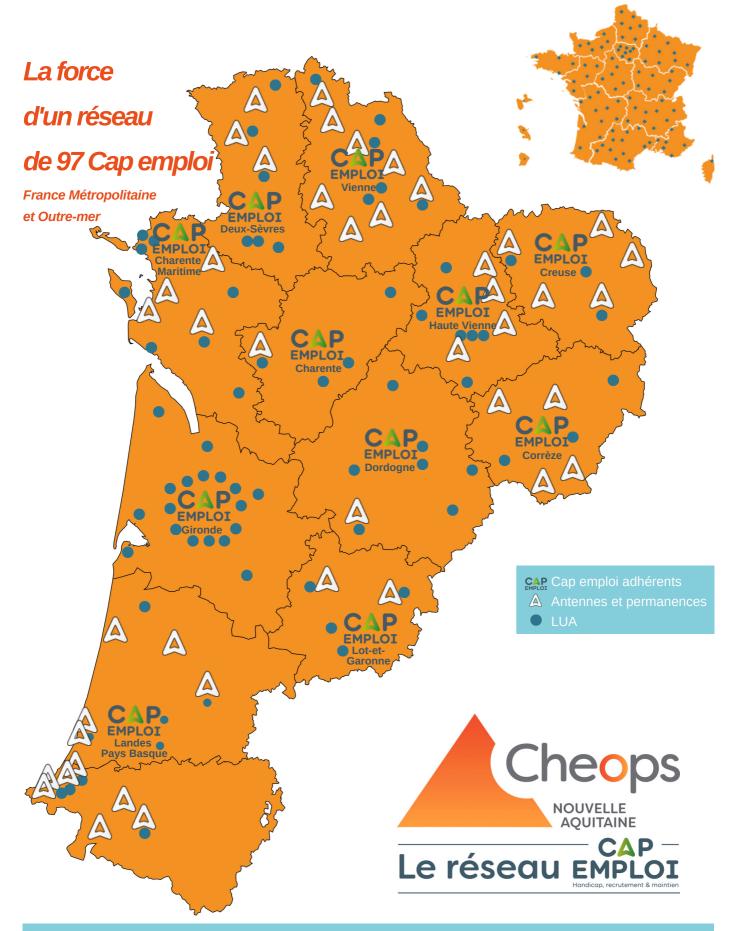
Entrées en formation

Chiffres CHEOPS Nouvelle Aquitaine 2020

CAP -

Les spécificités de la sécurisation des parcours





Equipe CHEOPS Nouvelle Aquitaine 3 rue Bobillot, 33800 BORDEAUX

contact@cheops-nouvelleaquitaine.com www.cheops-nouvelleaquitaine.com





Délégué régional : Wilfrid GRISON in

Chargée de mission et de communication : Marie-Charlotte VIOLLE in

